



*Politique scientifique fédérale*  
*Programme de recherche "La Science pour un développement durable" - SSD*

**1er Rendez-vous du SSD**

(6 novembre 2008, CIVA, Bruxelles)

**« Construction et logement dans la perspective d'un Développement durable »**

**Recommandation Paper**



## Introduction:

### 1. Public cible et fondement:

Ce document de recommandations s'adresse à toutes les personnes et organisations qui sont actives ou impliquées dans les processus de prise de décision en ce qui concerne le thème "construction et logement". Ces recommandations ont été formulées sur base du débat entre experts, décideurs politiques et autres stakeholders qui s'est tenu lors de la rencontre SSD "Construction et logement dans la perspective d'un Développement durable".

Ces journées de rencontre comportent toute une série de workshops thématiques dans le cadre du programme de recherche SSD "La Science pour un Développement durable" financé par la Politique scientifique fédérale.

### 2. Objectifs et déroulement des rendez-vous du SSD:

Les Rendez-vous du SSD sont des rencontres organisées autour de projets de recherche exécutés dans le cadre du programme de recherche SSD.

En fonction de la thématique traitée, des projets de recherche financés dans d'autres programmes peuvent être également intégrés. Cela a été le cas, lors de cette première rencontre, pour deux projets du "Programme de stimulation au transfert de connaissance dans des domaines d'importance stratégique" (PAT2).

Ces projets PAT2 complètent trois projets SSD:

- Conception et rénovation des espaces publics urbains pour des villes durables (DRUPSSuC). [SSD]
- Durabilité et évaluation financière et qualitative de types d'habitation (SuFiQuaD). [SSD]
- Développement de lignes directrices pour des systèmes de qualité belges applicables aux installations domestiques de production d'énergies renouvelables de petites dimensions (Q-DIRECT). [SSD]
- Rénovation basse énergie des logements (LEHR). [PAT2]
- Vers une approche acoustique et thermique intégrée des bâtiments (TIATAB). [PAT2]

Ces workshops ont pour but de renforcer l'intégration, les interactions et la confrontation entre les recherches autour d'un même thème et d'améliorer le dialogue entre la science et les preneurs de décision en vue de soutenir et implémenter une politique de développement durable scientifiquement fondée.

Sur base d'une série de **questions scientifiques clé formulées au préalable**, les résultats de recherche des projets participants sont présentés et confrontés avec les besoins des preneurs de décision et de la société en général.

La journée se déroule **en deux temps**:

- La matinée est consacrée à réfléchir aux interactions (scientifiques) dans le domaine concerné, à la synthèse et à l'intégration des résultats présentés ainsi qu'aux recommandations politiques et autres qui en découlent.
- L'après-midi fait place au débat et au dialogue entre chercheurs, preneurs de décision, gestionnaires et autres acteurs de terrain sur la manière la plus adéquate de répondre à ces recommandations et sur les besoins en matière de nouvelle recherche.

### 3. Situation dans le domaine "Construction et Logement":

Le secteur de la construction et du logement apparaît comme un domaine-clé et un secteur économique incontournable en matière de développement durable.



Ce secteur est la cause directe - mais aussi indirecte, p.ex. en raison de nos besoins en matière de mobilité – d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre et autres émissions entraînées par l'homme. Dès lors, des réductions d'émission considérables et des économies de matières premières, de matériaux et d'énergie sont nécessaires. Dans ces domaines, la Belgique accuse un retard par rapport à de nombreux pays européens.

Dans nos villes, il faudra être également attentif au renforcement du tissu social et à la mixité sociale des groupes de population.

Adopter une approche intégrée des diverses problématiques du bâti, particulièrement dans le secteur résidentiel, permettrait de réduire considérablement la consommation d'énergie tout en permettant de maintenir voire d'améliorer les conditions de vie des habitants. L'aménagement de l'espace public représente également un défi croissant dans la perspective d'un développement durable et va déterminer la qualité de vie et induire des choix de lieu de résidence et de mobilité.

#### **4. Objectif du "Recommandation Paper":**

Ce document a pour objectif de répertorier et d'évaluer un certain nombre de besoins importants en matière de décisions et d'actions. Il permet ainsi de dégager un certain nombre de points faibles et d'opportunités en vue d'engendrer une amélioration et de favoriser la durabilité et la coopération.

Ce "recommandation paper" s'adresse également aux décideurs politiques et gestionnaires des administrations publiques ainsi qu'aux "utilisateurs" et "acteurs" au sens large, de chaque thème.

Dans cette optique, les équipes de recherche ont développé des projets interdisciplinaires de recherche abordant différentes thématiques dans le domaine de la construction et du logement: approche intégrée des aspects techniques d'une construction ou d'une rénovation et de son coût financier, approche acoustique et thermique intégrée, approche intégrée de l'aménagement des espaces publics urbains, application et implantation d'un certain nombre de technologies d'énergies renouvelables, approche intégrée des aspects qualité, coûts et durabilité, etc.

Compte tenu de la portée de la thématique traitée, cette rencontre s'adressait à un public large: chercheurs, professionnels du secteur (architectes, entrepreneurs, développeurs de projets, etc.), gestionnaires publics, administrations fédérales, régionales et locales, fédérations de logement ou de construction, citoyens et consommateurs, etc.

## **Recommandations:**

### **1. Besoin d'une vision globale et intégration des (sous-)aspects:**

#### **1) Concentration sur la durabilité et les prestations énergétiques:**

Il est plus adéquat de considérer la durabilité et en particulier la réduction de la consommation d'énergie dans la construction et le logement en termes de performances (entre autre énergétiques) globales. Ceci est préférable à une démarche soutenant une filière technologique spécifique.

Cette approche doit être suivie à tous les niveaux d'échelle – partant des habitations, en passant par les quartiers et espaces publics - pour enfin englober une ville entière.

#### **2) Rénovation en fonction du tissu urbain existant:**

En cas de rénovation, il est préférable d'agir en fonction – et non pas à l'encontre – du tissu urbain existant. Il n'est pas souhaitable de trop réglementer dans ce domaine. Dans ce contexte, Christian Schaller, *key note speaker* du workshop, a montré comme exemple les projets de rénovation de quartiers tels que le Tübinger Südstadt et le quartier Vauban à Freiburg.

#### **3) Intégration des aspects durables:**

A tous les niveaux d'échelle, il est recommandé d'intégrer l'ensemble des aspects importants. Cela requiert une approche pluridisciplinaire.

Pour les espaces publics, cela implique une approche intégrant les aspects relatifs à l'énergie, à la mobilité, à l'environnement, au climat et à la biodiversité. Pour les habitations par exemple, il serait judicieux, dès la phase de conception, d'analyser et de prendre en compte simultanément tous les aspects (entre autres thermiques et acoustiques).

Les administrations publiques doivent adopter elles-mêmes cette démarche et montrer ainsi l'exemple.

4) Internalisation des coûts externes et impacts:

Il est nécessaire d'internaliser les coûts externes et les impacts de la construction et du logement. De cette manière, on peut appréhender l'ensemble des conséquences (économiques) d'un choix de logement. Il est important d'y songer dès le début du processus (de production, de construction, d'aménagement et de développement urbain).

Ces coûts et impacts se rapportent à des problématiques telles que la mobilité en ville, l'aménagement du territoire, le traitement des eaux usées, etc.

5) Stimuler et contraindre:

La stimulation des normes de qualité, de durabilité et de performances énergétiques est à mener de concert avec des mesures contraignantes. Internaliser les coûts supportés par la société est une manière contraignante de stimuler.

Il est par exemple encore trop tôt en Belgique pour exiger l'utilisation de l'informatique pour la conception des projets de construction. Néanmoins, l'intégration des données par l'informatique est une bonne idée à terme.

## **2. Promotion de la formation et de l'information:**

1) Une communication claire concernant les défis, l'approche et les décisions:

Dans le domaine de la construction et du logement, il est nécessaire de communiquer clairement à la population en quoi consistent les défis, la façon de les approcher et les décisions qui en suivront. Ceci permet d'opérer des choix en connaissance de cause et de les argumenter.

L'information et la sensibilisation de la population doit se faire en tenant compte des différents public-cibles. Plusieurs types d'implication (participation active, dialogue, information, etc.) doivent être envisagés de manière à ce que l'ensemble de la population comprenne les raisons des choix et des décisions prises.

2) Une information objective face à la publicité/promotion:

Il est particulièrement important de rester vigilant à l'égard de la publicité/promotion des produits. Dans ce contexte, le système international EPD ("Environmental Product Declaration") constitue un instrument de communication intéressant. Il fournit des informations quantitatives et pertinentes sur les impacts qu'un produit aura sur l'environnement durant son cycle de vie.

L'utilisateur/consommateur est ainsi à même de comparer les prestations écologiques et d'opérer un choix compte tenu d'un ensemble des critères. Au départ, c'est surtout au secteur de la construction de créer cette information. Ensuite, il faut réfléchir à une information business-to-consumer sur base des business-to-business EPD'S. Dans les pays voisins, nous constatons que la création des EPD's ne peut réussir que s'il y a suffisamment de stimuli : par exemple des instruments pour permettre aux architectes de travailler avec les EPD's, des adjudications publiques où cette information est demandée, ou encore des évaluations au niveau du bâtiment qui tiennent compte de l'information EPD.

En vue d'une politique intégrée de produits, il y a également un besoin de coordination et d'harmonisation des banques de données et de mise à disposition de données chiffrées.

### 3) Rôle des architectes:

Les attentes en ce qui concerne le rôle des architectes en matière de durabilité de la construction et du logement sont très élevées. Ils doivent par exemple être en mesure de concevoir des bâtiments présentant de bonnes performances (entre autres thermiques et acoustiques). Toutefois, différentes aides (experts, manuels et formations) sont disponibles.

Une concertation systématique entre l'architecte et l'ingénieur est indispensable.

### **3. Coordination et simplification des systèmes de prime et de réduction d'impôts:**

#### 1) Coordination et rationalisation entre les différents niveaux de pouvoir:

Sur ce plan, il existe un très grand besoin de coordination et de rationalisation (simplification) entre les différents niveaux de pouvoir. Ceci requiert une réflexion au sein d'un groupe "fiscalité verte" et une coordination au niveau ministériel.

Cette approche permettrait de rendre les systèmes plus cohérents pour le citoyen – par exemple au moyen d'une banque de données. Les informations relatives aux systèmes de primes et de réductions d'impôts doivent être pertinentes, complètes et cohérentes.

#### 2) Application du principe du "Pollueur-payeur":

Lors de l'application du principe du "Pollueur-payeur", il faut tenir compte de la position et des possibilités des groupes de population économiquement faibles et des secteurs en difficultés.

Une évolution vers plus de durabilité exige toutefois que, à côté des mesures de transition protectrices, l'on tende le plus vite possible vers un changement fondamental dans les modes de production et de consommation.

#### 3) Aspects "qualité" et prime:

Il est recommandé de lier l'aspect "qualité" à la prime. Il est souhaitable que les autorités garantissent la qualité d'un produit. Ceci peut déboucher sur de nouveaux certificats, par exemple pour l'installateur et/ou l'installation. Il est recommandé d'indiquer un niveau de qualité requis sans imposer pour autant les modalités pour y parvenir. Des référentiels pour une construction durable peuvent accompagner ce processus.

En outre, les taxes prélevées sur les dépenses non durables génèrent des moyens qui pourraient être affectés aux primes.

Enfin, les autorités qui mettent ces primes à disposition devraient communiquer au grand public la provenance de ces fonds. Et ce certainement lorsque les moyens proviennent d'impôts, de taxes et d'accises prélevés sur des solutions non-durables.

## **Conclusion:**

Une quarantaine de participants au workshop ont contribué au processus de réflexion et au débat concernant les besoins (politiques) pour promouvoir la durabilité dans le domaine de la construction et du logement.

Sur cette base, trois recommandations ont été formulées:

1) L'intégration de l'ensemble des aspects importants est nécessaire pour appréhender de manière adéquate les problèmes de durabilité et de prestations énergétiques dans le secteur de la construction et du logement.

Ceci se fera de préférence à tous les niveaux d'échelle, depuis les matériaux, les bâtiments en passant par les espaces publics, jusqu'au quartiers et villes.

- 2) Pour soutenir l'ensemble du processus, il est très important de disposer d'informations objectives (sur les produits). Cette information doit contenir l'ensemble du cycle de vie (production, transport, construction, utilisation, traitement des déchets). Ainsi, les citoyens pourront comprendre et accepter les décisions, comprendre la complexité des produits (bâtiments, produits, et leurs différentes composantes), et les consommateurs seront à même d'opérer des choix d'achat et de consommation mûrement réfléchis.
- 3) Il est également essentiel que les systèmes de prime et de réduction d'impôts, aux différents niveaux de pouvoir, soient harmonisés, rationalisés et simplifiés.

Pour **de plus amples informations**, vous pouvez prendre contact avec:

Igor Struyf (SSD): [igor.struyf@belspo.be](mailto:igor.struyf@belspo.be)  
Marie-Carmen Bex (SSD): [marie-carmen.bex@belspo.be](mailto:marie-carmen.bex@belspo.be)  
Anna Calderone (PAT2): [anna.calderone@belspo.be](mailto:anna.calderone@belspo.be)  
Téléphone: 02/238 34 80

